

## 5 - Echancier prévisionnel des opérations

- |  |           |
|--|-----------|
| ▪ Procédure réglementaire (arrêtés préfectoraux)                                     | 2022      |
| ▪ Acquisition des terrains (plaine de BUCOIRAN)                                      | Réalisée  |
| ▪ Mise en place des servitudes   | 2022      |
| ▪ Demande des financements   | 2021/2022 |
| ▪ Mise en exploitation du champ captant de la plaine de BOUCOIRAN avec turbidimètres | juin 2023 |
| ▪ Travaux d'ultrafiltration (si nécessaire)  | 2025/2026 |

## 6 - Coûts d'investissement

Le montant total de la dépense s'élève à 3 645 000,00 € HT et se décompose ainsi :

Récapitulation des travaux avec unité d'ultrafiltration		
Désignation	H.T. €	T.V.A 20%
1 - Réalisation du second forage d'exploitation Fe2 du champ captant de la plaine de BOUCOIRAN	56 200,00 €	11 240,00 €
2 - Refoulement du champ captant de la plaine de BOUCOIRANn	1 177 508,00 €	235 501,60 €
3 - Refoulement du champ captant « Bertan »	392 585,00 €	78 517,00 €
4 - Equipement électromécanique hydraulique et électrique du champ captant de la plaine de BOUCOIRAN	292 000,00 €	58 400,00 €
5 - Clôture du périmètre de protection immédiat du champ captant de la plaine de BOUCOIRAN	30 500,00 €	6 100,00 €
6 - Modification de l'exploitation du champ captant du « Bertan » - Déplacement du traitement	6 500,00 €	1 300,00 €
7 - Génie civil de l'unité de traitement par ultrafiltration (Si nécessaire)	257 950,00 €	51 590,00 €
8 - Equipement de l'unité de traitement par ultrafiltration (Si nécessaire)	800 000,00 €	160 000,00 €
9 - Modification du fonctionnement du réservoir de tête	47 360,00 €	9 472,00 €
10 - Raccordement de la commune de CASSAGNOLES	271 775,00 €	54 355,00 €
Montant total des travaux :	3 332 378,00 €	666 475,60 €
Somme à valoir pour études géotechniques, investigations complémentaires, topographie, études de sols, contrôleurs techniques et coordinateur sécurité :	40 000,00 €	8 000,00 €
Somme à valoir pour études de DUP et maîtrise d'œuvre :	240 000,00 €	48 000,00 €
Somme à valoir pour acquisitions foncières :	32 622,00 €	6 524,40 €
Montant global de l'opération :	3 645 000,00 €	729 000,00 €

L'opération sera réalisée en 2 tranches.

La première tranche consistera à mettre en service le champ captant de la plaine de BOUCOIRAN sans traitement de la turbidité.

Un turbidimètre mesurera en continu la turbidité (laquelle sera enregistré) et actionnera une vanne de décharge en cas de dépassement de la limite de qualité de 1 NFU.

Cette solution permettra de suivre l'évolution de la qualité de l'eau prélevée dans le champ captant de la plaine de BOUCOIRAN et d'optimiser la réalisation d'une tranche 2 qui pourrait être si nécessaire la filtration sur membranes.

Durant les dépassements de la limite de qualité de 1 NFU (s'ils se produisent), le syndicat pourra fonctionner provisoirement avec la seule ressource du champ captant du « Bertan ».

Dans ce cas la dépense se décompose ainsi :

Tranche 1 sans l'installation de l'ultrafiltration :	2 585 000.00 € HT
Tranche 2 (optionnelle) mise en place de l'installation d'ultrafiltration :	1 060 000.00 € HT

## 7 - Coûts d'exploitations de l'installation d'ultrafiltration

Les coûts d'exploitation à prendre en compte pour l'installation d'ultrafiltration sont les suivants :

- Consommation électrique de l'unité d'ultrafiltration : # 16 000 € HT par an (environ 22Kw- 20h de fonctionnement/J et 0,10 €/kWh),
- Renouvellement des modules d'ultrafiltration : # 11 800 € HT par an (2 800 € HT par module et durée de vie attendue de 10 ans),
- Consommation de réactifs : # 500 € HT par an
- Diverses pièces de maintenance : # 1 000 € HT par an.

Soit au total environ 29 300 € HT par an.

Edition du 10 décembre 2021.



